



Table ronde organisée par le CPAT : Services au public et territoires

<https://www.cpat.fr/ressources-du-cercle/conferences/>

Vendredi 14 janvier 2022, de 17h à 19h, Paris

20 Avenue de Ségur 75007 Paris (Agence nationale de la cohésion des territoires) Salle 5-112

La question de la présence des services publics dans les territoires – notamment ruraux et périurbains - revient régulièrement à l'actualité et a été mise en avant par le récent mouvement des « Gilets jaunes ». Les pouvoirs publics tentent de répondre à ces questions depuis une cinquantaine d'années.

La demande en services publics comme la réponse apportée par les pouvoirs publics a connu de profondes transformations au cours des dernières décennies, la plus importante étant à l'évidence l'irruption d'internet et du numérique. Vue comme un progrès par les générations les plus jeunes, elle est une source de désarroi et de sentiment d'abandon par les moins jeunes et pour tous, de frustrations lorsque l'accès ne répond pas aux attentes. D'autres phénomènes ont contribué à la transformation profonde de l'offre de services publics : le vieillissement de la population, l'urbanisation croissante, des transformations affectant les espaces ruraux, et plus récemment une évolution des priorités qui place désormais en première position la santé ont imposé une révision en profondeur de l'offre des services sur les territoires.

La généralisation des maisons France Services constitue une avancée dans l'accès aux services publics, par la présence prévue du dispositif sur l'ensemble des territoires. Parallèlement ont été instaurés en 2015 des « schémas départementaux d'amélioration de l'accessibilité des services au public » (SDAASP), co-élaborés par l'Etat (Préfectures) et les élus (Département). Ces schémas abordent la présence de l'ensemble des services sur les territoires, et au-delà de la mise en place des points d'accès représentés par France Services, visent à améliorer la présence des services dans toutes leurs dimensions : santé, couverture numérique, éducation, culture, transports/mobilité...

L'objectif de cette table ronde est de débattre des innovations dont sont porteurs ces deux dispositifs que l'Etat a voulu complémentaires. Comment leur mise en place tente de répondre à la question de la présence des services publics sur l'ensemble du territoire français ?

Table-ronde :

- Introduction : Brigitte Fargevielle, présidente du CPAT
- François Taulelle, professeur à l'Institut Champollion à Albi et Université de Toulouse, co-auteur aux Presses Universitaires de Rennes - Services publics et territoires Adaptations, innovations et réactions Thibault Courcelle, Ygal Fijalkow et François Taulelle (dir.) (pur-editions.fr) (2017) et menant une enquête sur des départements de la « diagonale aride »
- Patrick Vautier Directeur-adjoint du programme France Services à l'ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires)
- Gwénaél Doré, chercheur associé, AgroParisTech, auteur d'un article Services au public et territoires : l'instauration des schémas départementaux d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP) dans L'information géographique (2021). Services au public et

territoires : l'instauration des schémas départementaux d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP) | Cairn.info

- Un département ayant adopté un schéma départemental : le département du Nord (sous réserve de confirmation)

Le nombre de places étant limité, il est indispensable de se préenregistrer rapidement par mail adressé à : cerclepat@gmail.com ; site internet : <https://www.cpat.fr>